

Prix Léandre-Dion 2024

**SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE RÉCOMPENSE DES ÉTUDIANTES DES
INSTITUTIONS DU QUARTIER DES ÉTUDES SUPÉRIEURES**

Saint-Hyacinthe, le 2 mai 2024 – Saint-Hyacinthe Technopole a souligné le parcours exemplaire d'étudiantes du Cégep de Saint-Hyacinthe, de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec et de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal dans des programmes liés à l'agroalimentaire, en leur décernant le Prix Léandre Dion.

Les deux premiers récipiendaires sont **Dominique Marullo-Masson**, étudiante à la maîtrise, et **Erika David Dandurand**, étudiante au doctorat à la Faculté de médecine vétérinaire. Elles se sont démarquées tout au long de leur parcours académique par leur implication, la qualité de leur dossier universitaire et leurs recherches dans le domaine de la biotechnologie. Elles se sont mérité une bourse en argent de 1 500 \$ chacune ainsi qu'une médaille commémorative remises par Mme Karine Guilbault, directrice générale de Saint-Hyacinthe Technopole.

Au niveau collégial, les lauréates sont **Arianne Thibeault** étudiante au Cégep de Saint-Hyacinthe en technologie d'analyses biomédicales et **Marion Paradis**, finissante en technologie de la production horticole agroenvironnementale à l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec. Elles se sont également démarquées par leur dynamisme et leur implication tout au long de leur parcours scolaire. Elles ont toutes deux reçu une bourse en argent de 1 000 \$ et une médaille soulignant leurs efforts académiques.

Prix Léandre-Dion

Anciennement le Prix de la Technopole, cette prestigieuse distinction a été renommée lors du 20^e anniversaire de la Cité de l'innovation agroalimentaire, en hommage à Léandre Dion, ex-député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale décédé en octobre 2022 et considéré comme le fondateur du parc technologique maskoutain.

Attribué pour la première fois en 2001, ce prix est aujourd'hui l'une des récompenses les plus importantes visant à souligner non seulement l'apport des jeunes de la relève, mais aussi des entreprises, organisations et personnalités liées au développement de l'industrie et de la science agroalimentaires. Son volet académique est remis annuellement alors que le volet Entreprise est remis aux deux ans.

-30-

Sources : Vanessa Marceau
Saint-Hyacinthe Technopole
(450) 774-9000, poste 1226
marceauv@st-hyacinthetechnopole.com

Saint-Hyacinthe Technopole
PRIX LÉANDRE-DION